

Saint-Forgeux-Lespinasse

Bulletin municipal  
2020



## LE MOT DU MAIRE



2020 se termine et pour nous tous cette année restera dans les mémoires comme particulière, très particulière. Tout d'abord au regard des élections municipales qui se sont échelonnées sur plusieurs mois mais aussi et surtout par la pandémie naissante de la Covid-19. Aussi et dès les premiers jours du mandat, la nouvelle équipe a été mobilisée au quotidien par cette pandémie qui a profondément affecté l'organisation des services publics, des entreprises, des entrepreneurs, des commerçants, des associations ainsi que la vie dans les écoles.

Une de nos actions majeures a été de tout mettre en œuvre pour limiter la propagation du virus à l'école et à cet égard j'adresse tout particulièrement nos remerciements au corps enseignant et aux trois agents communaux qui ont agi de concert avec la mairie pour que nos enfants soient protégés au maximum en assurant en permanence l'entretien des locaux et en participant au respect des gestes barrières.

Au-delà de cette urgence, la nouvelle équipe s'est investie aussi dans les affaires courantes de la commune. En matière d'équipement nous avons prévu d'installer en face de l'école, une aire de jeux pour les 3-12 ans ainsi qu'une table de ping-pong. De même, en complément du site internet et de l'info-mairie, la pose d'un panneau lumineux en bordure de la place de Verdun et de la rue de la Madeleine est à l'étude. L'application "PanneauPocket" est disponible sur Smartphone depuis fin novembre pour créer un lien direct et rapide avec la mairie. Tous ces outils de communication doivent permettre à chacun de trouver le support d'information qui correspond le mieux à ses sensibilités au regard des nouvelles technologies.

Des actions d'entretien, de réglementation et du bien-vivre ensemble ont fait l'objet de rappel comme les règles de stationnement, l'entretien des haies aux abords du domaine public, le respect du voisinage en matière d'usage inapproprié d'engins bruyants en dehors des heures autorisées, la gestion des déchets et la reprise des chaussées endommagées.

L'année 2021 verra d'autres projets sécuritaires se mettre en place comme la réduction de la vitesse dans la traversée du bourg, l'installation d'un stop à la jonction entre la rue des Cerisiers et la RD 47 et l'extension de l'éclairage public au-delà du cimetière.

Mais le projet le plus structurant sera celui de la réhabilitation du bâtiment qui héberge actuellement la boulangerie.

En effet, cette réhabilitation permettra de regrouper au rez-de-chaussée, la bibliothèque municipale, le local boulangerie et multiservice, une structure d'accueil pour les très jeunes enfants (Maison d'Assistants Maternels) dont les modalités d'organisation et de gestion restent à définir avec les porteurs de projet. A l'étage seront implantés deux appartements de type T2 et T3 qui auront chacun une terrasse, un parking et un petit jardin. Lorsque le projet sera bien avancé, il sera présenté sous forme de maquette virtuelle en mairie.

Je ne voudrais pas terminer sans remercier chaleureusement tous les acteurs (élus et associations) qui ont contribué à l'édition du bulletin 2020 dans le contexte très particulier que l'on connaît et saluer l'arrivée en janvier de Mme Aline BRACQ en qualité de secrétaire de mairie, en remplacement de Mme Lindia THEBYNE qui a pris une nouvelle orientation professionnelle ainsi que celle en septembre de Mme Lisa CHOMETTE (professeure des écoles) en remplacement de Mme Isabelle SOLER.

Espérons que l'année qui commence sera l'année du renouveau pour toutes les associations du village qui pourront relancer leurs festivités, contribuant ainsi au rayonnement de notre commune.

A toutes et à tous, à vos familles, vos proches, je vous adresse au nom du conseil municipal tous nos meilleurs vœux de santé et de bonheur pour cette nouvelle année 2021.

Jean-Marc AMBROISE

|  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b><u>Commission N° 1</u></b></li> </ul>  | <p><b>Finances</b></p> <p><b>Responsable :</b> - Jean-Marc AMBROISE</p> <p><b>Membres :</b> - Jean Pierre BERGER<br/>- Jean-Claude BONNIN<br/>- Elisabeth PIGAT<br/>- Joëlle MEILLERAND</p>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b><u>Commission N° 2</u></b></li> </ul>  | <p><b>Centre Communal d'Action Sociale</b></p> <p><b>Responsable :</b> - Jean-Marc AMBROISE</p> <p><b>Membres élus :</b> - Agnès BOIRARD<br/>- Gisèle AGNEL<br/>- Jean Pierre BERGER<br/>- Elisabeth PIGAT</p> <p><b>Membres externes :</b> - Marc LIOZON<br/>- Henri ROYER<br/>- Christiane BURNOT<br/>- Cécile SERVAJEAN</p> |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b><u>Commission N° 3</u></b></li> </ul>  | <p><b>Commission appel d'offres</b></p> <p><b>Responsable :</b> - Jean-Marc AMBROISE</p> <p><b>Membres :</b> - Jean Pierre BERGER<br/>- Thierry BERGER<br/>- Pascal GIRARD</p> <p><b>Membres suppléants :</b> - Elisabeth PIGAT<br/>- Joëlle MEILLERAND<br/>- Jean-Claude BONNIN</p>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b><u>Commission N° 4</u></b></li> </ul>  | <p><b>Liste électorale</b></p> <p><b>Responsable :</b> - Sandrine AMBROISE</p> <p><b>Membres externes :</b> - 2 membres externes au conseil municipal désignés respectivement par le Préfet et le Président du tribunal judiciaire.</p>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b><u>Commission N° 5</u></b></li> </ul>  | <p><b>Bâtiments communaux – Urbanisme – Cimetière</b></p> <p><b>Espaces verts</b></p> <p><b>Responsable :</b> - Jean Pierre BERGER</p> <p><b>Membres :</b> - Thierry BERGER<br/>- Christian PROST<br/>- David CAILLOT<br/>- Jean-Marc AMBROISE</p>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b><u>Commission N° 6</u></b></li> </ul>  | <p><b>Voirie – Sécurité – Eaux pluviales – Points sélectifs</b></p> <p><b>Responsable :</b> - Thierry BERGER</p> <p><b>Membres :</b> - Jean Pierre BERGER<br/>- Georges VITTON<br/>- Pascal GIRARD<br/>- David CAILLOT<br/>- Christian PROST<br/>- Sébastien BERARD</p>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b><u>Commission N° 7</u></b></li> </ul>  | <p><b>Communication – Information – Patrimoine</b></p> <p><b>Responsable :</b> - Sandrine AMBROISE</p> <p><b>Membres :</b> - Elisabeth PIGAT<br/>- Alexandra PERRIN<br/>- Georges VITTON</p>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b><u>Commission N° 8</u></b></li> </ul>  | <p><b>Affaires scolaires</b></p> <p><b>Responsable :</b> - Elisabeth PIGAT</p> <p><b>Membres :</b> - Gisèle AGNEL<br/>- Alexandra PERRIN<br/>- Jean-Marc AMBROISE</p>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b><u>Commission N° 9</u></b></li> </ul>  | <p><b>Animations – Préventions – Loisirs</b></p> <p><b>Responsable :</b> - Agnès BOIRARD</p> <p><b>Membres :</b> - Joëlle MEILLERAND<br/>- Sandrine AMBROISE<br/>- Christian PROST<br/>- Georges VITTON</p>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b><u>Commission N° 10</u></b></li> </ul> | <p><b>Conseiller défense</b></p> <p><b>Responsable :</b> - Jean-Marc AMBROISE</p>  |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b><u>Commission N° 11</u></b></li> </ul> | <p><b>Syndicat Intercommunal Energie Loire (SIEL)</b></p> <p><b>Membre titulaire :</b> - Jean-Marc AMBROISE</p> <p><b>Membre suppléant :</b> - Pascal GIRARD</p>   |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b><u>Commission N° 12</u></b></li> </ul> | <p><b>Roannais agglomération</b></p> <p><b>Conseiller titulaire :</b> - Jean-Marc AMBROISE</p> <p><b>Conseiller suppléant :</b> - Jean Pierre BERGER</p>   |

# DEMARCHES ADMINISTRATIVES

## RECENSEMENT MILITAIRE

Dès 16 ans le recensement est obligatoire pour tout jeune Français. Cette démarche est obligatoire. Elle est le préalable à la journée défense et citoyenneté et elle permet d'obtenir l'attestation de recensement nécessaire pour passer le baccalauréat, le permis de conduire ou d'autres examens et concours publics.

Où et quand se faire recenser :

Le jeune doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile ou sur [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr) (pour certaines communes) ou au consulat ou service diplomatique français s'il réside à l'étranger. Le jeune doit se faire recenser dans les trois mois qui suivent son 16ième anniversaire. Si les délais sont dépassés, il est toujours possible de régulariser sa situation jusqu'à l'âge de 25 ans en procédant de la même manière que pour un recensement classique. Pour plus d'informations : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N24](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N24)

## INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Afin de faciliter la participation des personnes qui remplissent pour la première fois les conditions d'inscription sur les listes électorales, l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) les inscrit automatiquement sur les listes électorales :

- ✓ Si vous avez atteint l'âge de 18 ans, ou si vous avez emménagé dans notre commune au cours de l'année, vous pouvez demander votre inscription sur la liste électorale en vous présentant à la mairie munie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.
- ✓ Vous devez vous inscrire avant le 31 décembre de l'année en cours afin de pouvoir voter l'année suivante. Vous pouvez également effectuer cette démarche sur : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47)

## CARTE NATIONALE D'IDENTITE

La carte d'identité d'une personne majeure est valable 15 ans, celle d'un enfant mineur est valable 10 ans.  
Pour plus d'informations : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N358)

## PASSEPORT

Les passeports biométriques comportent dorénavant des données biométriques : les photos et les empreintes digitales.

Pour obtenir un passeport biométrique, il faut se rendre dans une mairie équipée de stations d'enregistrement, avec les pièces justificatives nécessaires. Les documents dépendent de la situation : majeur ou mineur, première demande ou renouvellement, possession (ou non) d'une carte d'identité sécurisée.

Pour notre secteur, vous pouvez déposer un dossier de demande quel que soit votre lieu de domicile, auprès des mairies de Renaison, Riorges, Roanne, Charlieu et Le Coteau. Pour plus d'informations : [www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N360](http://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N360)

## PRÉVENTION DES CAMBRIOLAGES - GENDARMERIE DE RENAISON : LE 17 OU 04.77.64.40.52

### LES BONS RÉFLEXES ET L'APPLICATION : « STOP CAMBRIOLAGES »

- Verrouillez votre habitation (portes et fenêtres), même pour une absence de courte durée.
- Ne cachez pas vos clefs en extérieur.
- Evitez des signes révélant votre absence (courrier accumulé...). Ne laissez pas votre habitation masquée de la rue par la végétation.
- Equipez-vous si possible d'une alarme ou d'un système d'éclairage/détecteur de mouvement.
- Signalez vos absences prolongées à la brigade de gendarmerie de votre domicile (« opération tranquillité vacances »).
- Soyez vigilants et solidaires entre voisins ; rejoignez le dispositif de « participation citoyenne » de votre commune s'il existe.
- Ayez le réflexe de composez le 17 au moindre fait suspect et n'intervenez pas vous-même.
- Ne touchez à rien en cas de cambriolage et avisez rapidement la gendarmerie qui mènera ainsi au mieux ses investigations.

# INFOS PRATIQUES

**MAIRIE** - Secrétaire : Aline BRACQ  
1 place de Verdun – 42640 Saint-Forgeux-Lespinasse  
Email: mairie.st-forgeux@wanadoo.fr - Site : www.saint-forgeux-lespinasse.fr

① 04.77.65.60.64

Heures d'ouverture au public :  
Lundi, mardi, jeudi : de 14 h 00 à 17 h 00 – vendredi : de 8 h 00 à 13 h 00  
Permanence du Maire : le mercredi de 16 h 00 à 19 h 00 (sur rendez-vous)

**ÉCOLE PRIMAIRE** Edith PIAF, 18 place de Verdun – Saint- Forgeux-Lespinasse  
Professeure des écoles et Directrice : Emilie LAUTRIC – Professeure des écoles : Lisa CHOMETTE  
ATSEM : Anita CALLIGARO-DADOLLE  
Email : ce.420701j@ac-lyon.fr

① 04.77.65.64.12

**PAROISSE** : Ste Madeleine – 64 place de la Barrière – 42370 Renaison

① 04.77.64.40.11

## GENDARMERIE :

Route de Vivans – 42310 La Pacaudière  
295 rue de l'Annexe – 42370 Renaison



① 04.77.64.30.06  
② 04.77.64.40.52

**POMPIERS** : route de Chenay le Châtel – 42310 La Pacaudière



① 04.77.64.16.53

## AIDE MÉDICALE URGENTE / SAMU



## CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES – à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021

3 Place du Champ de Foire – 42300 Roanne  
Les lundis, mardis, mercredis et vendredis de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 00

① 04.77.44.01.00

**ROANNAISE DE L'EAU**  
63 rue Jean Jaurès 42300 Roanne site : www.roannaise-de-leau.fr  
Du lundi au jeudi : 9 h 00 - 12 h 00 et 13 h 30 - 16 h 00 Le vendredi : 9 h 00 - 16 h 00 sans interruption

Urgence eau ① 06.07.49.29.06  
Urgence assainissement ① 06.18.54.13.15

**EDF** : Service Dépannage

① 08.10.33.31.42

**GDF – Urgence Sécurité Gaz** : appeler GRDF

① 08.00.47.33.33

**ASSISTANTE SOCIALE** : Mme MATRAT (Secrétariat au Conseil Général)  
Permanence en Mairie de la Pacaudière : les vendredis de 9 h 00 à 12 h 00  
Permanence en Mairie de St Martin d'Estréaux : les jeudis matins sur rendez-vous.  
Maison Loire Autonomie (personnes âgées, handicapées)

① 04.77.23.24.90

① 04.26.24.52.00 / 04.77.49.91.91

**BIBLIOTHEQUE** : 36 place de Verdun – Saint- Forgeux-Lespinasse  
Jours et heures d'ouverture : mardi de 15 h 30 à 17 h 30 et samedi de 10 h 00 à 12 h 00

## CORRESPONDANTS JOURNAUX :

**Le Pays Roannais / Paysans de la Loire** : Marie-Hélène CHORGNON  
Email : mariehelenechorgnon@gmail.com

① 04.77.65.97.62  
② 06.27.05.29.62

**La Tribune / Le Progrès** : Benoît DARCQ  
Email : darcqbenoit@orange.fr  
Agence de Roanne : La Tribune / Le Progrès

① 04.77.65.68.18  
② 06.60.78.16.17  
③ 04.77.71.81.99

**DÉCHETTERIE** : route de la Gare - 42310 La Pacaudière

① et fax : 04.77.62.68.30

Heures d'ouverture au public :  
Du lundi au samedi : 9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 00

#### **ASSOCIATION JEUNESSE ET SPORT (Voir pages 28 à 30)**

Route de la Gare – Les Minières – 42310 Le Crozet  
Directrice : Eloïse GAUMON

① 04.77.63.91.88

#### **OFFICE DE TOURISME ROANNAIS AGGLOMÉRATION**

Maison du Tourisme – 8 place Maréchal de Lattre de Tassigny  
Email: ot@leroannais.com

① 04.77.71.51.77

#### **RÉSEAU CAP2S**

(Coordination et d'Appui aux Professionnels de la Santé et du Social)  
141, Rue du 8 Mai 1945 – 42153 Riorges  
Email : accueil1@cap2s.org

① 04.77.72.18.51

Le réseau CAP2S offre un large panel de services autour de sa mission principale : coordination des acteurs impliqués dans des situations complexes de personnes présentant toute maladie chronique et de tout âge. Dans tous les cas le Réseau CAP2S saura vous orienter vers l'interlocuteur le plus adapté à votre situation.

6

### **ASSOCIATIONS CANTONALES / SERVICES DE PROXIMITÉ**



#### **ASSOCIATION FAMILLES RURALES**

Maison Notre Dame – 8 Route de Paris – 42310 La Pacaudière  
Horaires d'ouverture :  
Lundi et vendredi : 8 h 30 – 12 h 30  
Mardi et jeudi : 8 h 30 – 12 h 30 / 13 h 00 – 18 h 00  
Mercredi : Fermé  
① 04.77.64.14.17  
Email : accueil.famillesrurales@orange.fr site : www.famillesrurales.org/lapacaudiere

#### **TRANSPORT SOLIDAIRE**

① 04.77.64.14.17

Service Transports/Solidarité qui s'adresse à toute la population du canton qui rencontrerait des difficultés dans ses déplacements (adhésion Familles Rurales obligatoire).

Pour aller à vos rendez-vous médicaux, faire vos courses ou rendre visite à de la famille ou des amis... Un coup de téléphone et c'est parti ! Une équipe de bénévoles est à votre disposition.

#### **PORTAGE DES REPAS**

① 04.77.64.14.17

Ce service fonctionne toute l'année 7 jours sur 7 y compris les jours fériés.

Deux formules sont possibles : en partenariat avec le boucher/traiteur local : Monsieur CHEVALIER ou l'Auberge du Vieux Crozet (Tarifs et explication sur demande).

#### **LUDOTHÈQUE "LA RONDE DES JEUX"**

① 04.77.64.14.17

Location de jeux de société et de jeux surdimensionnés aux familles et professionnels : tarifs sur demande

#### **MICRO-CRÈCHE "LES PITCHOUNS"**

① 04.77.64.35.57

82 passage de la Bonneterie – 42310 La Pacaudière - Email : pole.petite.enfance@orange.fr

Les horaires : du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30.

Lieu d'accueil pour les enfants de 0 à 4 ans. Dans un environnement adapté à leur âge et à travers diverses activités où ils évoluent à leur rythme.

## **RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES (R.A.M.)**

Permanence sur rendez-vous :

Email : ramcccr@wanadoo.fr

La Pacaudière : vendredi de 13 h 30 à 17 h 45

① 04.77.64.14.17

St Germain-Lespinasse : lundi de 13 h 30 à 18 h 00 – jeudi : 13 h 30 à 19 h 00

② 04.77.64.50.93

## **RELAIS ÉCOUTE FAMILLES**

① 06.30.47.14.96

Echange, sur rendez-vous (soit à La Pacaudière ou à Ambierle), avec un professionnel de l'écoute, psychologue, qui se propose d'aider les personnes face aux difficultés qu'elles peuvent rencontrer. Il s'adresse aux adultes, parents, enfants, grands-parents, éducateurs...

En parler avec un professionnel de l'écoute, en toute confidentialité, peut aider à dénouer les situations ou éviter qu'elles ne s'aggravent.

7

## **ACTIVITÉS POUR TOUS**

Peinture, Encadrement et Cartonnage, Sophrologie, Danse, Gym Form'Détente, Pilates, Gym douce, Yoga, Sports dansés.

## **AUTRES ACTIVITÉS PROPOSÉES :**

- ↗ **UN POINT INFORMATIQUE** : un ordinateur connecté à Internet est à votre disposition aux horaires d'ouverture du Relais Familles Rurales. Vérifier sa boîte Email, faire des recherches sur Internet ou des démarches en ligne....
- ↗ **UN POINT PHOTOCOPIE – IMPRIMANTES** : un document à imprimer, des photocopies à faire...
- ↗ **UN ESPACE DOCUMENTAIRE** : journaux, magazines, dépliants et documentations sur des thèmes aussi variés que la consommation, les administrations (CAF, CPAM...) l'emploi et la formation, l'environnement et le développement durable, la vie et les animations locales.

## **ADMR (voir précisions page 27)**

## **COMMERCANTS**

- ↗ **Restaurant / Bar "L'Assiette Roannaise"** – Christophe et Carole GUILLOU  
① 04.77.65.65.99 - Email : assietteroannaise@sfr.fr – Site : [www.restaurant-assiette-roannaise.fr](http://www.restaurant-assiette-roannaise.fr)
- ↗ **Boulangerie – Pâtisserie** : Dimitri BARDOU  
① 04.77.65.45.60 / 04.77.66.83.22
- ↗ **Ventes de viande** : La Ferme des Charolaises  
① 04.77.65.95.40 – 06.76.30.57.07  
Site : [www.la-ferme-des-charolaises.fr](http://www.la-ferme-des-charolaises.fr)
- ↗ **Salon de coiffure** : Marlène VIAL  
① 04.77.65.61.20
- ↗ **Coiffure à domicile** : Honorine ESCOFFIER  
① 06.17.52.57.46



## **GITES**

- ☛ **Gîte** : Christiane BURNOT  
① 04.77.65.66.48 – 06.09.44.47.51
- ☛ **Gîte** : "L'Assiette Roannaise" – Christophe et Carole GUILLOU  
① 04.77.65.65.99  
Email : assietteroannaise@sfr.fr – site : www.restaurant-assiette-roannaise.fr/-Le-Gite-.html
- ☛ **Gîtes** : La Ferme des Charolaises – Sébastien et Patricia BERARD  
① 04.77.65.95.40 – 06.76.30.57.07 - Site : www.la-ferme-des-charolaises.fr

## ENTREPRISES - ARTISANS

- ☛ **L'Instant Couture** : Marie-Claude DUVERGER  
① 04.77.65.98.56
- ☛ **Sellerie Auto/Moto** : Loïc CHERBUT  
① 06.20.62.02.42 - Email : cherbutloic@gmail.com
- ☛ **Peintre / Décorateur** : Stéphane MOUILLER  
① 06.78.96.37.42 - Email : stephamou@yahoo.fr  
- <https://sites.google.com/site/stephanemouillertrompesloeil>
- ☛ **Entreprise de spectacles** : MIDANE Spectacles / Janine LEFAURE  
① 04.77.65.64.75 - Email : midanespectacles@wanadoo.fr - Site : www.midane-spectacles.com
- ☛ **Garage Plein-Air Auto** : Ets CHARRET  
① 04.77.65.67.22
- ☛ **Electricité** : Arnaud BARDON  
① 04.77.65.98.27
- ☛ **Plomberie, Chauffage, Sanitaire** : Bruno MEUNIER  
① 04.77.65.64.74 - Email : bruno-meunier-24@hotmail.fr
- ☛ **Chauffage, Plomberie, Sanitaire, Frigoriste** : EURL MARQUET  
① 09.81.88.04.66
- ☛ **Maçonnerie / Rénovation** : Fabien ESCOFFIER  
① 06.88.34.76.48 - Email : escoffierfabien85@gmail.com
- ☛ **Travaux publics – Terrassements** : Thierry BERGER  
① 06.86.18.58.47 - Email : bergerthierry@wanadoo.fr
- ☛ **Travaux publics et agricoles** : Romain MEUNIER  
① 06.87.14.24.26 - Email : romain-meunier@orange.fr
- ☛ **Transports / Travaux publics / Location** : Ets VERNASSIERE  
① 04.77.71.48.65
- ☛ **Commerce de bestiaux** : Éric MIVIÈRE  
① 04.77.65.64.42 - 06.07.56.53.08 - Email : eric.miviere@wanadoo.fr



## ETAT-CIVIL 2020



## NAISSANCES

- ↗ **Milan DUPUIS** né le 22/02/2020 fils de Gaëtan DUPUIS et Bénédicte VERNAY
- ↗ **Timothey BECOUZE** né le 14/03/2020 fils de Thomas BECOUZE et Mallaury GUYON
- ↗ **Benjamin ESCOFFIER** né le 17/06/2020 fils de Fabien ESCOFFIER et Emmanuelle SOTTY
- ↗ **Mathias DAUBARD** né le 26/08/2020 fils de Guillaume DAUBARD et Céline GIRIN

9

## MARIAGE



- ↗ **Romain MEUNIER et Myriam BERNAT** le 05/09/2020



## DÉCÈS ET TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

- ↗ **M<sup>me</sup> Jeanne GUEREAU** veuve **MEUNIER** le 15/01/2020 à l'âge de 99 ans
- ↗ **M<sup>me</sup> Raymonde POIZEUIL** veuve **VERNAY** le 31/01/2020 à l'âge de 69 ans
- ↗ **M. Martial CARTHELAS** le 24/03/2020 à l'âge de 78 ans
- ↗ **M. Didier LAFAYE** le 06/08/2020 à l'âge de 45 ans
- ↗ **M<sup>me</sup> Christelle BERGER** le 02/12/2020 à l'âge de 42 ans



*Biographie*

# Jean Paul BERGER

## 37 ans à la Mairie de Saint-Forgeux-Lespinasse

Né le 15 février 1943 à Roanne, Jean Paul BERGER passe toute son enfance à Saint-Forgeux-Lespinasse. En 1961, il passe son CAP agricole. Il épouse Yvette CHARGUEROS en 1967. De cette union, 5 enfants naîtront, Christophe en 1967, Nathalie en 1969, Laurent en 1972, Jean-Charles en 1977 et Christelle en 1978.

Petite clin d'œil pour Jean Paul BERGER qui a l'âge de 12 ans un déjà un talent de reporter (extrait des archives de la mairie : « Journal Scolaire Mensuel » Saint-Forgeux-Lespinasse (Loire) mai - juin 1955)

10

**PARIS-NICE**

Dimanche dernier, les coureurs de Paris-Nice sont passés - je suis venu les voir et tout le long de la route des spectateurs attendaient leur passage -

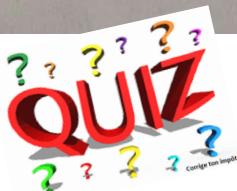
Des autos de réclame les devançaient. L'une d'elles s'est arrêtée et ses occupants ont distribué du chewing-gum. Des prospectus et des chapeaux de papier ont été lancés d'autres autos. Une voiture officielle a annoncé que les coureurs approchaient. On vit venir des policiers motocyclistes et les coureurs qui les suivaient - C'était un peloton d'une trentaine de coureurs aux maillots multicolores : les frères Bobet étaient en tête. Un coureur isolé vint ensuite, et le gros peloton, composé d'une quarantaine de coureurs suivit à quelques minutes - Quelques一下子 passèrent et le dernier

était suivi d'une auto qui disait « Encouragez ce coureur il a été accidenté ». Le gros peloton était suivi des voitures des directeurs sportifs ; sur le dessus era à l'arrière étaient fixées des bicyclettes et des roues de rechange.

D'après Jean-Paul Berger



Dessin d'Henri Royer 14 ans



Reconnaissez-vous notre maire Jean Paul BERGER parmi ces élèves ?

## Souvenir scolaire 1952

Archives Gérard CHEVENIER



Archives Gérard CHEVENIER



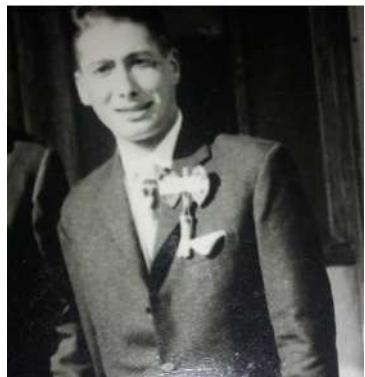
*Archives Gérard CHEVENIER*

**Réponse :**

Année 1952 De gauche à droite en partant du haut 3<sup>ème</sup> rang 8<sup>ème</sup> élève

Année 1953 De gauche à droite en partant du haut 4<sup>ème</sup> rang 3<sup>ème</sup> élève

Année 1956 De gauche à droite en partant du haut 2<sup>ème</sup> rang 2<sup>ème</sup> élève



Jean-Paul BERGER 20 ans

Photo C. CORNET

Le 1<sup>er</sup> janvier 1968, Jean Paul BERGER s'établit à son compte en tant qu'exploitant agricole au lieu-dit « Néronde ».

Son engagement dans la vie publique au service de Saint-Forgeux-Lespinasse commence dès les élections de mars 1983 où il endosse la fonction de conseiller municipal dans l'équipe d'Emile LACOUR (maire depuis 1971).

Il est réélu en mars 1989, puis en mars 1995, où il devient second adjoint jusqu'en 2001.

Fort de l'expérience de ses anciens mandats (1983 à 2001) il décide de conduire une liste dès les élections de 2001 qu'il remporte brillamment et endosse son premier mandat de maire le 18 mars 2001, succédant ainsi à M. Emile LACOUR, pour un mandat de 7 ans.

En 2003, le temps de la retraite et du temps libre arrive ; Il en profite pour s'engager à plein temps pour « son » village. Son épouse Yvette reprend alors l'exploitation agricole.

Fidèle à ses engagements, en amitié, cet enfant du pays est toujours présent lors des manifestations qui animent la vie du village. Il se représentera en mars 2008 pour 6 ans et mars 2014 pour 6 ans où il sera réélu à chaque fois dès le premier tour.

Comme tout édile Jean Paul BERGER s'implique dans les finances du village, la voirie, le bon fonctionnement de l'école et l'amélioration du quotidien...en lançant des aménagements qui contribue

Parmi ces aménagements, notons particulièrement :

2002 :

- Création du local de la Bibliothèque,
- Dissimulation des réseaux électriques et de télécommunications rue de



la Madeleine, rue du Nord, rue de la Madone et une partie de la RN7.

2003 : Réhabilitation du réseau d'assainissement du centre bourg avec mise en place d'un séparatif eaux usées/eaux pluviales pour desservir notamment le Clos des Poiriers.

2004 : Aménagement de la place avec la requalification de la traversée du bourg.

2007-2008 : Construction de la station d'épuration.

2011 : Achat du bâtiment de la boulangerie (habitation + local commercial).

2012 : Construction de la salle de sport et d'animations « La Croix Verte » salle respectant le développement durable par l'installation de panneaux photovoltaïques, une structure en bois et le chauffage au bois.

2013 : Rénovation de la petite salle des fêtes (menuiseries, volets roulants, ventilation).

2014 : Aménagement et élargissement de la rue de la Madone.

2015 :

- Réalisation de l'aménagement du carrefour RN7/D47 avec des travaux de sécurisation et d'amélioration de la visibilité (10 ans de bataille pour se concrétiser),
- Embellissement de la façade de la boulangerie par la réalisation d'un trompe-l'œil (Mouiller Stéphane).



2016 :

- Création d'un site internet,
- Extension et aménagement du bâtiment groupe scolaire Ecole Edith PIAF.

2017 :

- Tables pique-nique,
- City-Stade,
- Achat d'une voiture électrique,
- Mise en place du Plan Local d'Urbanisme et adressage de l'ensemble de la commune.

2019 :

- Installation d'une caméra au City-Stade.

Parmi ses défis, notons l'aménagement de la place avec la réfection du réseau d'assainissement collectif (gros budget) et celui d'avoir maintenu sans **aucune hausse les taux d'imposition locaux de 2001 à 2020**, ce qui a pénalisé la commune lors de la réalisation de la salle d'animation et de sports. Eh oui, la rigueur n'est pas toujours récompensée mais la (bonne) obstination finit toujours par payer.

On retiendra de ses qualités celle d'un homme de dialogue, ouvert, proche des gens et à l'écoute.

Mais cette envie connaîtra en 2020 un point d'arrêt provoqué par des problèmes de santé qui lui feront décider de mettre fin à ses mandats. Une grande page se tourne et enfin une seconde retraite s'offre à lui.

*Merci*



*Photothèque*

Saint-Forge





ux-Lespinas



Chansons avec Copine Malice et Alban Palais 2015



Remise de prix du Crédit Agricole



15



Bienvenue en Famille à Saint-Forgeux-Lespinasse

Lors de cette année 2020, deux Ferréoloises ont été mises à l'honneur sur nos petits écrans, plus précisément dans l'émission « **Bienvenue En Famille** » sur TF1.



**Patricia BERARD**, copropriétaire de la « Ferme des Charolaises » avec son mari **Sébastien BERARD**, et son acolyte, **Stéphanie JOUANNEAU**, ont en effet participé à l'émission dont le tournage a eu lieu en septembre-octobre 2019 et la diffusion en février 2020.

Pour ceux qui n'ont pas pu suivre leurs pérégrinations : il s'agit de 4 binômes de propriétaires de gîtes/chambres d'hôtes qui se reçoivent à tour de rôle et chacun attribue une note au binôme qui reçoit. La particularité de « **Bienvenue En Famille** » est qu'une famille suit les propriétaires et vote aussi.

16

Le tournage à Saint-Forgeux-Lespinasse a eu lieu les 3 et 4 octobre : **Patricia et Stéphanie** ont reçu les participants dans leur ferme de Saint-Forgeux-Lespinasse et leurs hôtes ont pu dormir au gîte 'Le Cocon' de Saint-Germain-Lespinasse. Elles avaient aussi organisé un jeu sur l'étang de Babu.

Et pour cette édition, nos deux amies ont brillé : **Elles l'ont remportée !!!**



**Alexandra PERRIN a réalisé une petite interview de nos deux stars :**

➤ Pourquoi avoir choisi de participer à cette émission ?

Pour l'aventure !! Nous voulions découvrir l'envers du décor d'une émission comme celle-ci. Le faire ensemble a été très amusant (*Patricia et Stéphanie sont amies de longue date et Stéphanie aide ponctuellement Patricia dans les gîtes*)

➤ Qu'est-ce qui vous a le plus plu dans les tournages ?

Il y avait une très bonne ambiance avec l'équipe de tournage : ils étaient au petit soin pour nous, nous avions une 'nounou' personnelle qui nous accompagnait et répondait à nos besoins, une journaliste qui nous faisait parler et nous interviewait et un caméraman.

➤ Et les autres binômes ?

On a eu de très bons moments avec toutes les autres équipes. Et aussi, le fait d'être toutes les deux : au début stress et pression nous ont permis de nous soutenir. Et ensuite, nous étions le binôme des bonnes copines et on a vraiment beaucoup rigolé !!



➤ Qu'est-ce qui vous a le moins plu ?

Le week-end au château : il nous a semblé hostile et vétuste. Il n'y avait pas une ambiance qui prêtait à la détente et au bien-être. L'activité avait été faite sous la pluie. En plus, nous avons eu de gros soucis de train pour rentrer. En résumé, notre devise sur ce week-end était : « on est venu, on a vu, on ne reviendra plus !!! » (Rires)

➤ Comment s'est passé la réception dans notre village et dans le gîte ?

On a reçu nos hôtes dans notre ferme de Saint-Forgeux-Lespinasse. On les a accueillis en tracteur, puis on leur a fait visiter la ferme, les stabulations et notre boutique.

Ensuite, un jeu sur l'étang de Babu a été organisé. Nous avions deux rouleaux gonflables où nous rentrions à trois à l'intérieur et il fallait courir pour le faire avancer. Nous avons beaucoup rigolé et la plupart de nos hôtes ont apprécié.

Le soir, nous leur avons préparé un repas, « digne des grands chefs » (selon certains de nos hôtes) : Cassolettes de ris de veau, Côtes de bœuf cuites debout accompagnées d'un crumble de légumes et Tarte à la myrtille avec sa mousse légère au mascarpone.

On a mis un point d'honneur à mettre en avant les produits locaux : notre viande, les fromages de la ferme de Biossy.

En général, tous les participants ont été ravis de leur séjour.

#### ☛ Et la finale, comment s'est-elle passée ?

Elle s'est passée dans un grand centre universitaire international de Paris en décembre 2019. L'endroit était magnifique.

Nous étions stressées pour y aller car il y avait les gilets jaunes et grève des trains.

Le tournage a été très long et très impressionnant dans une grande salle magnifiquement décorée. Mais, au final, notre patience a été récompensée car nous avons gagné !!! On était très fières.

#### ☛ Prêtes à refaire ?

**OUI !!!!** C'était tellement loin de notre quotidien et dépayasant que nous serions prêtes à le refaire si on nous le proposait !!!



17



Vous pouvez suivre La ferme des Charolaises sur **Facebook** et leur site : [www.la-ferme-des-charolaises.com](http://www.la-ferme-des-charolaises.com)

## Les oiseaux et petits amis du Moulin

Sept années que l'on habite devant la retenue d'eau du Moulin de Lespinasse. Et au début, franchement, les oiseaux, on n'y connaissait rien. On s'est vite rendu compte, chaque jour, en voyant l'étang, de tous les mouvements incessants, dans les buissons, les arbres....



Et petit à petit, on a observé, essayé de savoir qui était qui...

Et à ce jour, nous en sommes à quarante-quatre espèces d'oiseaux (loriots, verdiers, grives, geais, vanneaux huppés, etc.) faisant escale ou habitant ici en permanence.

Au début, pas facile. On a acheté des bouquins, essayé de comprendre et surtout de mémoriser l'image de nos amis visiteurs. Mais cela n'est pas simple, ils ne s'arrêtent jamais pour se présenter.

18

L'hiver venu, nous avons placé des boules de graines, dans un ressort, bien en vue. Timide tentative, qui, au bout d'une quinzaine de jours, nous avait quand même permis de rencontrer les mésanges (charbonnières ou bleues) et des moineaux.

Puis, se sont ajoutées les sitelles torchepot, avec leur long bec pointu, que l'on entend l'été, frappant le tronc du cèdre voisin, notre HLM à oiseaux.



Pendant ce temps, sont venus, au bord de l'eau, le héron cendré et les canards colverts. Au printemps, Madame canard promène ses nombreux petits (hélas proies faciles pour les hérons, les fouines, etc..). Cette année, elle a eu sept rejetons et n'en a perdu qu'un. Bon boulot.

L'ouverture de la pêche a permis de voir l'incroyable capacité du héron cendré pour capturer (et avaler vivantes) des truites de bonne taille.



L'été venu, après l'arrivée des hirondelles, certains, dans leurs jeux / bagarres / poursuites, ont heurté de plein fouet la porte-fenêtre. Et ils étaient complètement KO. Nous avons recyclé des chaussettes dépareillées, au fond d'un petit panier. Après avoir récupéré les accidentés, et vu un peu leur

état, nous les mettons à l'abri, dans "l'ambulance" où ils reprennent des forces. Souvent, quand je les vois aller mieux, je les prends sur ma main, leur parle, les caresse... Et parfois, ils s'accrochent à mes doigts, refusant de partir, prolongeant ces instants splendides.

Un cormoran, un jour, est passé. Il a fait une pause et est reparti...

Quand les hirondelles sont là, nous admirons leur ballet au-dessus de l'eau, pour boire à la volée. Certaines traversent le salon, entrant d'un côté, ressortant de l'autre. Au début, cela surprend.

Cette année, deux couples de martins-pêcheurs ont établi leur domicile sur l'étang. On surprend les "flèches bleues" filer à la surface de l'eau.



Quelques années plus tard, voici l'automne qui s'annonce. Et revoilà les mésanges, qui viennent réclamer la réouverture du "restaurant du Moulin". Elles viennent pile au bon endroit, et nous regardent, en piaillant, l'air de dire "bon, c'est quand l'ouverture" ???

Mais, nous sommes orphelins de nos écureuils, qui venaient prendre leur noix dans ma main, dans le salon, et qui partaient la croquer sous le cèdre. Malheureusement, tous (M. Pitch, M<sup>me</sup> Pichtrouille, etc., ils avaient tous un nom) se sont fait écraser sur la route, et nous attendons leurs remplaçants, conscients d'avoir vécu des instants privilégiés.



Ce lieu protégé existe car les champs alentours sont l'habitat de nos belles vaches qui mangent l'herbe bien grasse. Pas (ou très peu) de produits chimiques, des arbres, des buissons pour se cacher, un paradis je vous dis.

**Georges Vitton**



Photos : L'étang du Moulin, martin-pêcheur sur le cèdre, rouge-gorge, héron cendré, mésange au restaurant, M. Pitch, pic épeiche.

Pour approfondir : Le génie des oiseaux (Jennifer Ackerman), Penguin Group, 2015.

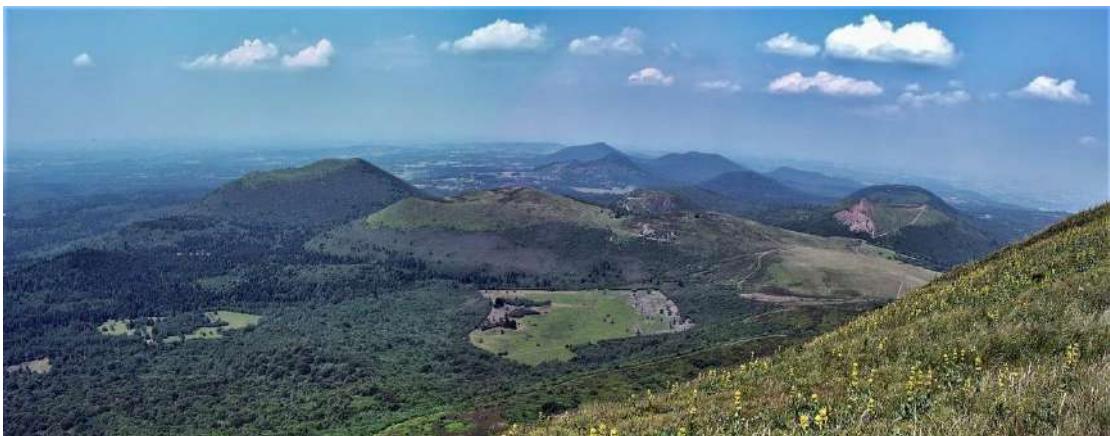
## Le Roannais, à l'ombre des volcans du Massif Central

Saviez-vous qu'il y a 340 millions d'années, au sud de Roanne, une vaste caldeira d'une dizaine de kilomètres de diamètre émettait d'importantes quantités de laves. Cette dépression circulaire ou elliptique, située au cœur de certains grands édifices volcaniques, se crée à la suite d'une éruption qui vide la chambre magmatique.

A l'ère secondaire, la mer Jurassique fait quelques incursions sur le pourtour de cette zone continentale et vient déposer des calcaires dans les environs de Charlieu.

A une centaine de kilomètres de notre belle région se construit la Chaîne des volcans d'Auvergne, un ensemble d'environ 80 volcans s'étirant sur plus de 45 km, notre voisine en somme.

Les premières éruptions datent de 95 000 ans, la grande majorité des volcans de la Chaîne des Puys datent de moins de 70 000 ans. Une seconde phase active, beaucoup plus récente, s'étend entre 11 et 8 500 ans et se manifeste par des éruptions de lave de plus en plus visqueuse. Les dernières éruptions sont particulièrement violentes (autour de 8 500 ans) et conduisent à l'édification du puy Chopine et du cratère Kilian.



*Panorama des volcans d'Auvergne depuis le Puy de Dôme.*

Si la beauté de ses paysages fascine, la Chaîne des Puys – faille de Limagne doit son inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO à ses remarquables caractéristiques géologiques. Ce bien est le seul au monde qui témoigne, sur un périmètre restreint, des forces titaniques de notre planète. Le plateau des Dômes, la faille de Limagne, la montagne de la Serre et la Chaîne des Puys sont les principaux acteurs de cet exceptionnel théâtre géologique.

Le parc naturel régional des Volcans d'Auvergne compte quatre réserves naturelles nationales, toutes implantées dans le département du Puy-de-Dôme.

**La vallée de Chaudefour** protège plusieurs habitats forestiers de moyenne montagne et accueille des espèces remarquables comme le chamois et le mouflon corse, le tichodrome échelette, le faucon pèlerin (qui est l'objet d'attentions particulières en vue de favoriser sa nidification sur le site).

**Les Sagnes de La Godivelle** protègent une tourbière et d'autres biotopes humides sur environ 24 ha. Elle est composée de deux parties : la plus grande autour du Lac-d'en-Bas et la plus petite sur la tourbière de le Coualle Basse, à un kilomètre au nord du Lac. Les recensements naturalistes dénombrent actuellement plus de 1 500 espèces animales et végétales, dont plus de 80 sont protégées au niveau régional à international. De nombreux oiseaux migrateurs viennent également y faire escale.



21

*Le lac Pavin, plus récent témoignage de l'activité volcanique en France métropolitaine.*

**Le Rocher de la Jaquette** est une petite réserve de 18 ha qui abrite pourtant une richesse naturelle remarquable, notamment en insectes, dont des espèces rares et emblématiques de papillons comme l'Apollon (Parnassius apollo).

**La Réserve naturelle nationale de Chastreix-Sancy** a été créée en juillet 2007 et compte 1 894,5 hectares au sein du massif des Monts Dore.

De belles ballades en perspective.

**Georges Vitton**

**Sources :** ENS Lyon, IRD Fr, Parc Naturel des Volcans d'Auvergne, Wikipédia.

**Photos :** Romary / Wikipedia, Torsade de Pointes / Wikipedia, Creative Commons CC0 1.0 Universal Public Domain Dedication.

## VIE ASSOCIATIVE ET COMMUNALE

En raison de la crise sanitaire COVID19, le maire et les responsables associatifs ont, chacun en ce qui les concerne, annulé les manifestations traditionnellement organisées au profit de tous. Ces annulations ont été décidées pour limiter la propagation du virus compte tenu de la difficulté d'assurer à tout instant le respect des gestes barrières comme la distanciation physique et le port du masque.



Il en a été ainsi pour les thés dansants, la fête du bœuf, la kermesse de l'école, la fête patronale, les classes en 0...etc.

*Rendez-vous en 2021*

## FNACA

La crise sanitaire a obligé l'annulation de nombreuses manifestations et c'est donc après le confinement que les membres de la FNACA ont fait le point sur les futurs projets.

Les manifestations de l'année 2020 ont débuté le jeudi 9 janvier. Les adhérents, accompagnés de leurs épouses, se retrouvèrent pour déguster la traditionnelle galette des rois. Ce fut également l'occasion de présenter les vœux de bonheur à toutes et à tous.

*Photo N. CHEVENIER*



22



*Photo N. CHEVENIER*

La journée choucroute du 1<sup>er</sup> février affichait complet. Aurélie et Jérôme, accordéonistes et chanteurs, animèrent cette soirée avec brio. Là encore, le Président en profita pour remercier les adhérents et leurs épouses, qui, par leur travail et leur disponibilité contribuent à la réussite de ces journées conviviales.



*Photo N. CHEVENIER*



*Photo N. CHEVENIER*

L'association a organisé un rendez-vous au cœur de l'été, afin de se retrouver et parler des activités à venir, cela malgré toutes les incertitudes qui peuvent encore exister en raison de la situation sanitaire. Ce rassemblement a aussi permis de fêter les anniversaires de 80 et 90 ans pour certains de ses membres.

La FNACA a rendu hommage aux siens. Début octobre, une petite délégation du comité FNACA de Saint-Forgeux-Lespinasse s'est retrouvée au cimetière, afin de déposer une plaque sur les tombes des membres récemment disparus, cela, en souvenir pour eux des moments passés en AFN et afin de participer aux opérations de pacification dans le cadre de leur service militaire obligatoire.

Les membres présents ont observé une minute de silence sur les tombes : de Stéphane DEYRAT président du comité durant 35 ans, de Jean DUFOURT, Jean GIRARD, Jean CHAPON, Georges SOUCHON et André KIRIEL.



Photo N. CHEVENIER

23

---

**Sortie d'automne à Lyon**, une journée bien occupée pour les participants de la FNACA. Tout d'abord émerveillés par la visite du musée des pompiers, avec leur histoire, suivie de la découverte de la collection du matériel ainsi que l'équipement. Puis le rendez-vous était donné au «Cirque Imagine » vers midi pour un repas raffiné et animé de chansons, suivi d'un spectacle à travers des numéros poétiques et spectaculaires voire émotifs.

---

## LE CLUB DES MARCHEURS

Comme chaque semaine, le mercredi, les marcheurs se retrouvent afin de découvrir ensemble de nouveaux circuits (ou déjà empruntés) mais toujours dans la bonne humeur.

### Pour le Groupe de marcheurs de « Saint-Forgeux-Lespinasse »

Début janvier, après une petite marche, tous étaient présents à la salle des fêtes pour déguster la traditionnelle galette des rois, un moment fort sympathique pour ces grands sportifs....

Enfin, pour terminer la saison, c'est à l'auberge de la Borde que le groupe s'est retrouvé, la journée a commencé par une marche en forêt. A midi, tous ont profité d'un excellent repas, cela bien sûr dans une bonne ambiance.

L'après-midi fut consacré au repos pour certains et pour d'autres à une balade digestive autour de l'étang.

**Tous les amateurs de petites marches entre " copains " sont invités à les rejoindre.**



Photo N. CHEVENIER



Photo N. CHEVENIER

## Pour le Groupe de marcheurs de Lespinasse



Photo P.CADET

Le groupe de marche de St Forgeux s'est scindé en deux : un grand groupe qui démarre à St Forgeux-Lespinasse et un second groupe, plus petit, qui démarre à Lespinasse. D'aucuns pourraient croire qu'il s'agit d'une revendication d'indépendance, qui serait au demeurant tout à fait justifiée puisque pendant plusieurs siècles, le misérable petit hameau qui se trouvait à l'emplacement de St Forgeux était régi par la baronnie de Lespinasse à la tête d'une ville de plus de mille habitants. Ville qui s'est retrouvée totalement détruite par un incendie durant les guerres de religion en 1590. Profitant de cette faiblesse passagère, les habitants de St Forgeux se sont empressés de venir voler les halles de Lespinasse pour les reconstruire chez eux et assoir ainsi leur autorité ! Même si d'autres versions de cet épisode sournois circulent pour redorer évidemment le blason de St Forgeux, les Lespinassiennes et les Lespinassiens ont bien le droit d'avoir leur

explication pour laver leur honneur, d'autant plus que le blason de Lespinasse a aussi été déplacé à St Forgeux où il trône désormais fièrement sur les véhicules municipaux ! Nonobstant une justification historiquement aussi solide, ce n'est pas du tout la raison pour laquelle le groupe s'est scindé, ni même d'autres conflits imaginaires, c'est uniquement pour des raisons purement physiques. A St Forgeux se regroupent les 2 pattes qui exécutent des circuits dantesques sur des distances cosmiques, alors que le groupe de Lespinasse est composé uniquement de 3 pattes. Armés de leurs bâtons, ils ne peuvent parcourir que des distances raisonnables de manière à conserver des forces nécessaires pour répéter le même exploit la semaine suivante. Tous les mercredis, mais le matin quand il fait chaud et l'après-midi en hiver, départ des Martins, avec deux options. La normale, c'est via les Chorgnons, Lespinasse puis les Martins, soit 2,9 km. Mais parfois, quand souffle sur le groupe une brise euphorisante, il s'engage à gauche avec l'inconscience des héros sur le circuit de l'enfer qui les emmène vers les Bouthys, Bertièvre, Domaine Chetard, Lespinasse et les Martins, soit 4 kilomètres, sans interruption. Une véritable folie dont l'effort démesuré justifie parfois la prise d'un encas bien sympathique chez les uns ou les autres, de manière à éviter l'hypoglycémie et la déshydratation. Ainsi va la vie à Lespinasse.

24

## ET LES PROMENEURS DU CONFINEMENT



## REPAS DU CCAS



Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organise avec le concours du comité des fêtes, pour les anciens de la commune et à l'occasion des fêtes de fin d'année, une journée festive autour d'un repas à la salle de la Croix Verte.

Or, cette année 2020 restera dans la mémoire collective comme celle d'une crise sanitaire sans précédent qui après avoir paralysée les activités économiques et sociales dès le début du printemps continue de faire la une des journaux malgré les mesures engagées pour l'enrayer. Aussi dans ce contexte extrêmement aléatoire où la santé de tous et de toutes est en jeu, le conseil d'administration du CCAS a décidé de ne pas organiser le traditionnel repas de fin d'année et de pallier à ce renoncement en offrant en plus du traditionnel panier gourmand, un bon d'achat.

Ce bon d'achat d'une valeur unitaire de 15 euros permet aussi d'être solidaire de nos commerces locaux en proposant un double choix, soit l'utiliser au restaurant L'Assiette Roannaise soit à la Ferme des Charolaises.

La date limite d'emploi a été fixée au 31 mars 2021 et pourra évoluer en fonction de la pandémie.

25

## CLUB DES ANNEES 60



Comme l'ensemble de nos associations locales notre **CLUB DES ANNEES 60** a tout naturellement été pénalisé par cette pandémie que nous subissons depuis mars dernier.

Une année par ailleurs jalonnée par la disparition de très nombreux Artistes : **Graeme ALLWRIGHT**, **Guy BEDOS**, **Danny BOY**, **Juliette GRECO**, **Hector**, **Annie CORDY** ou encore **Christophe** dont l'incontournable « Aline » est bien ancrée dans nos mémoires. Un artiste précisément retenu pour la Une de notre futur numéro publié en décembre et qui nous l'espérons saura plaire à nos amis adhérents et sympathisants. Un numéro très éclectique qui proposera également l'historique de la mini-jupe (parfois décriée aujourd'hui !) imaginée et popularisée par Mary Quant au début des années 60.

Photos M. LIOZON



Plus localement une nouvelle secrétaire Perrine GUETTAF a rejoint notre association étoffant désormais notre bureau qui souhaite dès 2021 retrouver une dynamique locale plus fédératrice.

Bonne année à tous et n'hésitez pas à rejoindre notre association créée en 1984 par un groupe de passionnés.

## LE SOU DES ECOLES



Le Sou des écoles, association de parents bénévoles, rassemble des fonds afin d'offrir aux enfants :

- ✓ des activités culturelles et sportives (rencontres USEP, abonnements revues, cinéma, spectacles...)
- ✓ une participation financière aux voyages scolaires qui doivent obligatoirement entrer dans le cadre d'un projet pédagogique et être adaptés à l'âge des enfants.

26



En raison de la Covid 19, seulement deux ventes de pizzas ont pu être réalisées. Le confinement a eu raison des autres manifestations.

Le Sou des Ecoles a pu maintenir les financements pour les maîtresses et les élèves qui ont été durement touchés par cette période : achat de matériel pour les divertissements dans la cours de récréation.

Pour clôturer la fin de l'année scolaire très compliquée, un goûter de fin d'année a été organisé et il a été remis des cadeaux de départ et de remerciement aux personnels d'éducation.

Une page s'est tournée avec le départ de Mme JOUANNEAU et l'élection de Mme MEMBRE qui lui succède en qualité de présidente.

Parmi ses projets 2020-2021, le sou des écoles financera cette année le projet Petit Prince, 2 sorties avec spectacles et la participation d'intervenants extérieurs qui sera maintenue si les conditions sanitaires évoluent favorablement.





pour tous, toute la vie, partout

## Une équipe de bénévoles à votre écoute

Avoir un interlocuteur près de chez soi, être écouté et compris, c'est ce que propose l'ADMR pour aider tous ceux qui souhaitent bien vivre chez eux.

En 2019 sur votre commune de ST FORGEUX LESPINASSE :

L'ADMR a effectué 1 611 heures pour 15 personnes aidées. 3 personnes bénéficient de la téléassistance FILIEN ADMR.

### L'ADMR EN ACTION POUR TOUS

**ENFANCE  
ET  
PARENTALITÉ**

**ENTRETIEN  
DE LA  
MAISON**

**SERVICES  
ET SOINS  
AUX  
SÉNIORS**

**ACCOMPAGNEMENT  
DU HANDICAP**



### *Facilitez- vous la vie*

Ménage, repassage

Garde d'enfants

Aide à la personne

Téléassistance

Service de soins Infirmiers à Domicile(SSIAD)

Equipe Spécialisée Alzheimer à Domicile(ESAD)

**Tous nos services sont agréés qualité et peuvent ouvrir droit à réduction ou crédit d'impôt.**

**MAISON DES SERVICES ADMR de la Pacaudière 04.77.64.36.62**

Permanences lundi, mardi et vendredi matin de 9 h 00 à 11 h 00

Jeudi après-midi de 13 h30 à 17 h 00

**Vous pouvez contacter le SSIAD au 04.77.64.11.34**

Permanences au public mardi et jeudi de 9 h 00 à 12 h 00

**Bénévole pourquoi pas vous ?** N'hésitez pas à rejoindre notre équipe pour cette mission passionnante.

#### ASSOCIATION LOCALE ADMR DE LA PACAUDIERE

17, route de Lyon - 42310 LA PACAUDIERE  
Tel. 04 77 64 36 62  
E-mail : mslapacaudiere@fede42.admr.org



### ASSOCIATION JEUNESSE ET SPORTS AU PAYS DE LA PACAUDIERE

## **Actions Loisirs Enfance-Jeunesse sur le territoire de l'ex-canton de La Pacaudière**

Secteur ENFANT 07.82.35.18.87 ou 06.95.82.23.35- Secteur JEUNESSE 06.30.70.84.08

*Route de la gare, 42310 Le Crozet – mail : [ajslecrozet@yahoo.fr](mailto:ajslecrozet@yahoo.fr)*

[Site internet http://club.quomodo.com/assojeunesseetsports/](http://club.quomodo.com/assojeunesseetsports/) - [Page Facebook https://www.facebook.com/AJSenfants/](https://www.facebook.com/AJSenfants/)

### **LOISIRS ET VACANCES ENFANTS POUR LES ENFANTS DE 3 A 11 ANS**

*A chaque période d'ouverture, l'équipe d'animation propose un programme d'activités variées avec des activités manuelles et sportives ainsi que des sorties découvertes dans le pays Roannais.*

*Renseignements auprès de Betty VAUJOUR au 07.82.35.18.87*

28

### **CENTRE DE LOISIRS**



#### **PERIODES SCOLAIRES – MERCREDIS (NOMBRE DE PLACES LIMITE)**

enfants sont accueillis au sein des locaux de l'école de  
St Forgeux-Lespinasse

**VACANCES SCOLAIRES :** 3 centres de loisirs : St Martin d'Estréaux, La Pacaudière et St Forgeux-Lespinasse

*Fermeture annuelle sur les vacances de Noël et les 3 premières semaines d'août*

**Horaires d'accueil : de 7h30 à 18h. Arrivées de 7h30 à 9h et départs de 17h à 18h**

**Possibilité de venir à la demi-journée (avec ou sans repas)**

*Accès soumis à inscription. Tarifs en fonction du quotient familial - Possibilité d'utiliser les aides CE et les Chèques Vacances ANCV.*

### **SEJOURS ENFANTS – HIVER ET ETE**

*Nombre de places limité – accès pouvant être soumis à critères de priorité*

#### **CAMPS « MONTAGNE » - 2 SEJOURS DE 3 JOURS POUR LES 7-11 ANS » - VACANCES D'HIVER**

Découvertes sportives, ambiance conviviale... Hébergement en gîte rural. **14 places par séjour**

#### **MINI SEJOUR – 1 SEJOUR DE 3 JOURS POUR LES 4 - 7 ANS – JUILLET**

Hébergement en camping sur l'une des communes  
de l'agglomération Roannaise



#### **CAMPS « PLAINE TONIQUE » - 2 SEJOURS POUR LES 8-11 ANS – JUILLET**

Voile, canoë, vtt, pêche, baignade...tant d'activités pouvant être programmées sur ce séjour à dominante nautique.  
Hébergement en camping. **20 places par séjour**

*Accès soumis à inscription - aides CE et les Chèques Vacances ANCV possibles*

### **INTERVENTIONS PERISCOLAIRES**

Ludiques et variés, ces programmes d'animations sont proposés en cycles thématiques dans chacune des écoles du territoire. 1 à 3 cycles d'activités proposés par école.

**Renseignements auprès de Julie BURNIER au 06.95.82.23.35**

## SECTIONS MATERNELLES ET ELEMENTAIRES

*Temps concernés : garderie du soir et pause méridienne*

*Condition d'accès : régularité de présence - Prévoir une tenue adaptée (sport ou activités salissantes)*



### ANIMATION JEUNESSE



Ce secteur d'animation fonctionne toute l'année et s'adresse à tous les jeunes du territoire de l'ex-canton de la Pacaudière. L'équipe d'animateurs s'attache à mener une mission éducative auprès des jeunes :

*Engagement, responsabilisation et participation à la vie locale*

**Renseignements auprès d'Eloïse GAUMON au 06.30.70.84.08**

## INITIATIVES JEUNES

Notre équipe est disponible pour accompagner les jeunes dans la mise en place de leurs projets les plus divers

*Exemples de projets accompagnés en 2020 : troupe de basket acrobatique, troupe Cabaret, projet Parkour, projet Skate Park*

## CLUB ADOS



### VACANCES SCOLAIRES – A PARTIR DU CM2

Programme d'activités de loisirs éducatifs : sport, activités manuelles, jeux, culture, nature ... Choix des activités en partie par les jeunes

2 tranches d'âge : 10/13 ans et 13/17 ans avec 2 fonctionnements différents

*Participation peu onéreuse permettant de favoriser l'accès aux loisirs pour tous*

*Programme distribué au collège, publié sur internet et disponible sur demande*

## SEJOURS ADO – HIVER ET ETE

### CAMP« SKI » - 1 SEJOUR DE 5 JOURS – VACANCES D'HIVER

Du ski 5 jours sur 5 pour ce séjour organisé en général avec d'autres structures du Roannais. **20 places**

### CAMP « PLAINE TONIQUE » - 1 SEJOURS DE 5 JOURS POUR LES 11/13 ANS – JUILLET

Séjour à dominante nautique (Voile, Canoë, Bouée Tractée...) et du fun !– Une vrai fabrique à souvenirs !

Hébergement en camping. **16 places**

### CAMP « ORGANISE TON CAMP » - 1 SEJOUR POUR LES 14-17 ANS – JUILLET

Organisé par les jeunes. Thèmes et activités à définir avec les jeunes engagés dans le projet. **15 places**

*Possibilité d'organisation d'autres séjours en fonction des projets et des demandes des jeunes*

## RAID AVENTURE

JOURNÉE SPORTIVE POUR ET PAR LES JEUNES DU TERRITOIRE – FORET DE ST GERMAIN LESPINASSE



Les jeunes de notre territoire organisent cette journée de sport nature à l'intention des autres centres du Nord de la Loire.

➔ Vendredi 16 avril 2021 – Nous recherchons des bénévoles (de tout âge) pour cet événement, n'hésitez pas à nous contacter

## ACTIVITE BASKET ACROBATIQUE

30

2 créneaux d'entraînement hebdomadaires : **mercredi de 16h à 18h et jeudi de 16h45 à 18h** pour une pratique adaptée à chaque âge et à chaque niveau



Réalisation de spectacle pour différents événements en lien avec la troupe des Serial Dunkers

Découverte du monde du sport spectacle. Accompagnement de la Junior Association « Serial Dunkers »

## PROJET SPECTACLE – TROUPE CABARET - DE 10 A 14ANS

Projet annuel – Séances hebdomadaires : **samedi de 10h à 12h**



Création et montage d'un spectacle humoristique par les jeunes.

1 à 2 représentations théâtrales à Noëtika.

Possibilité d'autres représentations (Environnement proche et Tournée estivale...)

Troupe organisée en Junior Association.

## PARTENARIAT AVEC LE COLLEGE DE LA PACAUDIERE

Les animateurs de l'association interviennent sur des activités **thématiques répondant aux envies des collégiens** lors du temps de midi et participent au dispositif SENS.



Lezoux-Lespinasse – Edition





## Professionnel agréé

Notre **Service Public d'Assainissement Non Collectif** vous propose un service d'entretien professionnel et agréé pour vous accompagner

- 30%

## Tarifs réduits

Le SPANC permet aux particuliers de bénéficier de tarifs de groupe soit une économie de 30% par rapport à une demande individuelle



## Service de qualité

Adhérent à la charte Qualit'ANC, le SPANC s'engage pour un service et un assainissement de qualité en roannais

31

**Les rendez-vous sont effectués dans le strict respect des gestes barrières**

Retrouver tous nos conseils pour l'entretien de votre installation sur [www.roannaise-de-leau.fr](http://www.roannaise-de-leau.fr)

### Exemple de prix

Pour la vidange programmée d'une fosse toutes eaux de 3000L : 275.55 Euros TTC

## CONTACT SPANC

**04 77 68 54 31**

(Choix N°3)

dtechnique@Roannaise-de-leau.fr

## VIDANGE TOUTES FOSSES

**Pour un fonctionnement optimal, votre système d'assainissement non collectif nécessite un entretien régulier. Les opérations de vidanges ne peuvent être réalisées que par un professionnel agréé.**

### Professionnel agréé

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif de Roannaise de l'Eau vous propose un service d'entretien professionnel et agréé pour vous accompagner.

### Tarifs réduits

Le SPANC permet aux particuliers de bénéficier de tarifs de groupe soit une économie de 30% par rapport à une demande individuelle. (*Exemple de prix pour la vidange programmée d'une fosse toutes eaux de 3 000 L : 275,55 € TTC*).

### Service de qualité

Adhérent à la charte Quali'ANC, le SPANC s'engage pour un service et un assainissement de qualité en roannais. Les rendez-vous sont effectués dans le strict respect des gestes barrières. Retrouvez tous nos conseils pour l'entretien de votre installation sur [www.roannaise-de-leau.fr](http://www.roannaise-de-leau.fr)

*Roannaise de l'Eau intervient sur la compétence assainissement pour le compte de Roannais Agglomération*

# Les chasseurs, entre le marteau et l'enclume !

## ACTIONS DE GESTION

La chasse est avant tout, un loisir, une passion, un sport. Il s'agit sans doute du plus ancien de nos loisirs, pratiqué longtemps en France par la noblesse, il s'est démocratisé après la révolution.

Cette activité a depuis, beaucoup évolué dans ses pratiques, avec au fil des années la mise en place d'une réglementation très restrictive, mais elle a su garder cette magie, partagée entre chasse moderne, protectrice, respectueuse de la nature et pratique ancestrale où l'être humain ressent encore cette envie de cueillir pour se nourrir.

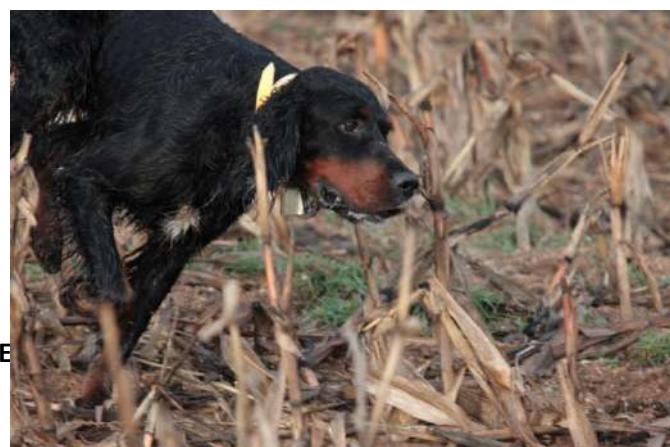
Tantôt considérés comme écologistes au vu de leurs connaissances empiriques de la faune sauvage, ou comme sauveurs contre les animaux dévastateurs des cultures ou de la forêt ou encore comme des « barbares » par la mise à mort des animaux que les écrans ont transformé en douces peluches inoffensives, les chasseurs se situent en permanence entre le marteau et l'enclume.

**Durant ces quarante dernières années, la pratique de la chasse a dû s'adapter.**

Dans les années d'après-guerre, le petit gibier (lièvre, perdrix, lapin...) était très abondant et les chasseurs étaient avant tout des cueilleurs. La réglementation était simple : une date d'ouverture et une date de fermeture suffisaient à organiser les prélèvements d'animaux en surabondance tels les lapins de garenne qui pouvaient dévaster entièrement des parcelles de culture. Puis, sont venues des maladies virales qui ont décimé ces populations et l'évolution galopante de l'agriculture intensive qui a modifié les habitats favorables à la petite faune. Parallèlement à cela, les forêts ont été délaissées de tout entretien, ce qui a favorisé la progression du « grand gibier » sangliers, chevreuils...

### Evolution des pratiques

Les chasseurs ont dû s'organiser pour chasser différemment, en battue (en groupes avec des personnes postées et des rabatteurs), seule méthode efficace pour limiter les populations de sangliers qui ont progressé de façon exponentielle et qui occasionnent des dégâts aux cultures (prairies, maïs et céréales).



Ce mode de chasse en groupe, le plus répandu aujourd'hui ne bénéficie plus de l'image traditionnelle du grand père qui partait seul avec son chien. Les règles de sécurité indispensables aujourd'hui, ont couvert les épaules des chasseurs de vêtements fluorescents qui les rendent visibles aux yeux de tous, dans les campagnes.

- + 540 ha de cultures diversifiées implantés pour la faune / an.
- 110 kms de haies replantées.
- 100 ha de débroussaillage.



Parallèlement, pour combler la dégradation des habitats, les chasseurs portent financièrement et humainement de nombreuses actions de préservation de l'environnement, telles que les plantations de haies, le curage des mares, l'implantation de cultures diversifiées, l'ouverture des milieux, l'entretien des chemins...

## Des valeurs fortes

A l'heure où la société est individualiste, les chasseurs quant à eux partagent de vraies valeurs de convivialité et animent les villages. Ils font preuve de patience, d'écoute et d'observation, autant de notions en perte de vitesse aujourd'hui.

## Les dérogations liées au COVID, une nouvelle incompréhension

Lors du confinement annoncé en octobre par le gouvernement, en début de saison de chasse, une circulaire ministérielle a annoncé des dérogations pour la régulation des populations de grand gibier qui relève de l'intérêt général au vu des dégâts occasionnés sur les cultures.

Ces dérogations incomprises par le randonneur, le joggeur ou encore par le commerçant qui ne pouvait plus travailler, l'étaient également pour le chasseur. Le chasseur, comme cela a été dit précédemment, va à la chasse par loisir et non avec des objectifs chiffrés de régulation même s'il participe à l'équilibre entre la faune et les activités agricoles. Le chasseur de petit gibier, s'est vu lui, interdit de sortie quand la chasse collective pouvait avoir lieu, incompréhensible d'un point de vue sanitaire.

**Contact presse :** Mme Sandrine GUENEAU-AUDIN

📞 06-71-27-03-28

✉️ fede.chasseur42.dir@orange.fr



33

Si vous aussi, vous souhaitez œuvrer pour l'environnement,  
rejoignez-nous !

Nettoyage de la nature « J'aime la Loire ... PROPRE »

le 1<sup>er</sup> samedi de mars

Site internet : [www.fleuves-rivieres-propres.fr](http://www.fleuves-rivieres-propres.fr)

Les numéros à contacter  
en cas d'urgence!



15

Samu

17

Police  
Gendarmerie

18

Pompiers

112

Toutes  
urgences

Gendarmerie de Renaison : 04.77.64.40.52  
SOS Médecin : 36.24  
Urgence Centre Hospitalier : 04.77.44.30.02  
Urgence clinique de Renaison : 04.77.44.45.44  
Urgence dépannage électricité : 0.810.333.142  
Urgence Gynécologique : 04.77.44.37.76

Centre antipoison (Lyon) : 04.72.11.69.11  
Pharmacie de Garde : 39.15  
Urgence Sécurité gaz : 0.810.433.142  
Urgence fuite d'eau : 06.07.49.29.06  
Urgence assainissement : 06.18.54.13.15

34

## LES NUMÉROS UTILES

SOS cartes bleue perdue ou volée : 08.92.69.08.80  
SOS chèque volé ou perdu : 08.92.68.32.08  
Services aux malentendants : 114  
Samu social (accueil sans abri) : 115  
Ecoute cannabis : 0.811.91.20.20  
Croix rouge écoute : 0.800.858.858  
SOS violence conjugale : 39.19  
Suicide écoute : 01.45.39.40.00  
SOS personnes âgées ou handicapées : 39.77  
SOS enfants disparus : 116.000  
SOS help (in English) : 01.46.21.46.46  
Info escroquerie : 0.805.805.817  
TNT problème de réception : 0.892.35.09.49  
Horloge parlante : 36.99  
Fil santé jeunes (12-25 ans) 0.800.235. 236  
Sida info service : 0.800.840.800  
Drogue info service : 0.800. 23.13.13  
Cancer infos : 0.810.810.821  
Ecoute alcool : 0.811. 91.30.30  
Alerte attentat – alerte enlèvement : 197  
SOS viols : 0.800.05.95.95  
SOS victimes d'infractions : 08.842.846.37  
SOS enfance maltraitée : 119  
SOS amitiés : 01.42.96.26.26  
Allo service public : 39.39  
Coupure d'électricité : 09.69.32.15.15  
Renseignements téléphoniques : 118



## **Petite Salle des Fêtes**

|                                      |                                |
|--------------------------------------|--------------------------------|
| Galette des Rois - FNACA             | Le jeudi 7 janvier 2021        |
| Cérémonie - FNACA                    | Le vendredi 19 mars 2021       |
| Cérémonie - FNACA                    | Le samedi 8 mai 2021           |
| Repas de la FNACA (Retour du voyage) | Le mercredi 23 juin 2021       |
| Fête patronale - Comité des Fêtes    | Les 17-18 et 19 septembre 2021 |
| Cérémonie - FNACA                    | Le jeudi 11 novembre 2021      |
| Assemblée Générale - FNACA           | Le jeudi 18 novembre 2021      |

## **Salle de la Croix Verte**

|                                       |                              |
|---------------------------------------|------------------------------|
| Vœux du Maire                         | Le dimanche 10 janvier 2021  |
| Concours de Belote – Comité des Fêtes | Le dimanche 31 janvier 2021  |
| Choucroute – FNACA                    | Le samedi 6 février 2021     |
| Concours de Belote - FNACA            | Le mardi 9 mars 2021         |
| Repas dansant – Comité des Fêtes      | Le samedi 20 mars 2021       |
| Kermesse – Sou des écoles             | Le vendredi 25 juin 2021     |
| Fête du Bœuf – Inter-Sociétés         | Le samedi 21 août 2021       |
| Fête des classes en 1                 | Le samedi 25 septembre 2021  |
| Concours de Belote - FNACA            | Le vendredi 8 octobre 2021   |
| Soirée Chansons – Club des années 60  | Les 9 et 10 octobre 2021     |
| Repas des anciens – Comité des Fêtes  | Le dimanche 7 novembre 2021  |
| Thé Dansant – Comité des Fêtes        | Le dimanche 12 décembre 2021 |

## **Terrain de Foot**

|                              |                            |
|------------------------------|----------------------------|
| Brocante - FNACA             | Le dimanche 30 mai 2021    |
| Concours de pétanque - FNACA | Le samedi 4 septembre 2021 |

## **Autres.....**

|  |                                     |
|--|-------------------------------------|
| Vente de pizzas - Sou des Ecoles           | Le vendredi 5 février 2021          |
| Boudin – FNACA                             | Le samedi 20 février 2021           |
| Tombola de Pâques- Sou des Ecoles          | Le jeudi 1 <sup>er</sup> avril 2021 |
| Le marché dans l'assiette - Sou des Ecoles | Le vendredi 14 mai 2021             |
| Vente de brioches – Comité des Fêtes       | Le dimanche 20 juin 2021            |
| Voyage de la FNACA                         | Du 19 au 23 juin 2021               |
| Vente de Brioches - Sou des Ecoles         | Le dimanche 7 novembre 2021         |
| Marché de Noël - Sou des Ecoles            | Le dimanche 12 novembre 2021        |



**2021**  
sous

| janvier 2021 |    |    |    |    |    |    |    |
|--------------|----|----|----|----|----|----|----|
| n°           | Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
|              |    |    |    | 1  | 2  | 3  |    |
| 1            | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 |
| 2            | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 3            | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 4            | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |

| février 2021 |    |    |    |    |    |    |    |
|--------------|----|----|----|----|----|----|----|
| n°           | Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
| 5            | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  |
| 6            | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 7            | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 8            | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |

| mars 2021 |    |    |    |    |    |    |    |
|-----------|----|----|----|----|----|----|----|
| n°        | Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
| 9         | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  |
| 10        | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 11        | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 12        | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 13        | 29 | 30 | 31 |    |    |    |    |

| avril 2021 |    |    |    |    |    |    |    |
|------------|----|----|----|----|----|----|----|
| n°         | Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
| 13         |    |    |    | 1  | 2  | 3  | 4  |
| 14         | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 |
| 15         | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 16         | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 17         | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |    |    |

| mai 2021 |    |    |    |    |    |    |    |
|----------|----|----|----|----|----|----|----|
| n°       | Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
| 17       |    |    |    |    |    | 1  | 2  |
| 18       | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  |
| 19       | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 20       | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 21       | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |

| juin 2021 |    |    |    |    |    |    |    |
|-----------|----|----|----|----|----|----|----|
| n°        | Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
| 22        |    |    |    | 1  | 2  | 3  | 4  |
| 23        | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 24        | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 25        | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 26        | 28 | 29 | 30 |    |    |    |    |

| juillet 2021 |    |    |    |    |    |    |    |
|--------------|----|----|----|----|----|----|----|
| n°           | Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
| 26           |    |    |    | 1  | 2  | 3  | 4  |
| 27           | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 |
| 28           | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 29           | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 30           | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |    |

| août 2021 |    |    |    |    |    |    |    |
|-----------|----|----|----|----|----|----|----|
| n°        | Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
| 30        |    |    |    |    |    | 1  |    |
| 31        | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  |
| 32        | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |
| 33        | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |
| 34        | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |
| 35        | 30 | 31 |    |    |    |    |    |

| septembre 2021 |    |    |    |    |    |    |    |
|----------------|----|----|----|----|----|----|----|
| n°             | Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
| 35             |    |    |    | 1  | 2  | 3  | 4  |
| 36             | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 |
| 37             | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 38             | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 39             | 27 | 28 | 29 | 30 |    |    |    |

| octobre 2021 |    |    |    |    |    |    |    |
|--------------|----|----|----|----|----|----|----|
| n°           | Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
| 39           |    |    |    | 1  | 2  | 3  |    |
| 40           | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 |
| 41           | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 42           | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 43           | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |

| novembre 2021 |    |    |    |    |    |    |    |
|---------------|----|----|----|----|----|----|----|
| n°            | Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
| 44            | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  |
| 45            | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 46            | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 47            | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 48            | 29 | 30 |    |    |    |    |    |

| décembre 2021 |    |    |    |    |    |    |    |
|---------------|----|----|----|----|----|----|----|
| n°            | Lu | Ma | Me | Je | Ve | Sa | Di |
| 48            |    |    |    | 1  | 2  | 3  | 4  |
| 49            | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 |
| 50            | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 51            | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 52            | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |    |    |

1 janvier : Premier de l'An  
 4 avril : Dimanche de Pâques  
 5 avril : Lundi de Pâques  
 1 mai : Fête du travail  
 8 mai : Victoire 1945  
 13 mai : Ascension  
 23 mai : Dimanche de Pentecôte  
 24 mai : Lundi de Pentecôte

14 juillet : Fête Nationale  
 15 août : Assomption  
 1 novembre : Toussaint  
 11 novembre : Armistice de 1918  
 25 décembre : Noël

Vacances Scolaires